



PARC CÉZANNE : visite technique du 04 octobre 2018 à 10 h 00

Membres CS présents : MM. CARRON, FÜREDI.

Copropriétaire présent : Mme THIBAULT

CGIMMOBILIER : Mme OLIVARI

1. ESPACES VERTS :

La société *Jardins SESTIAN* a été consultée pour préciser le projet d'aménagement des espaces verts aux abords de l'HERMITAGE. Cette dernière nous transmettra un devis prochainement.

La société *Jardins SESTIAN* sera également consultée pour l'aménagement de la zone sur terrasse engazonnée. Une réunion sera prévue avec Mme MALLARD.

La société *Jardins SESTIAN* nous informe qu'elle ne pourra pas nous adresser un devis pour le pin dont la tête est morte, à l'angle nord derrière le GRAND-PIN. Nous consulterons une autre société pour cette intervention.

2. AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Comme suite à l'engagement pris devant la dernière AG, le conseil syndical (CS) a engagé le « **Parcours de rénovation en copropriété** » avec l'assistance de la *Maison Énergie-Habitat-Climat*. Le dossier de consultation pour la sélection d'un prestataire pour la réalisation d'un audit global va être lancé en octobre, afin de présenter le contrat à la prochaine AG. Un questionnaire va être adressé à tous les copropriétaires et résidents pour évaluer leurs attentes.

3. POINT SUR LE CHAUFFAGE :

Le rendez-vous avec Mme CLEMENS et deux représentants d'ENGIE a eu lieu ce jour. Nous avons demandé un état détaillé du P3 et des relevés de consommation de gaz.

Nous sommes dans l'attente du remplacement de l'électrovanne.

Refaire une circulaire sur le chauffage à propos des opérations de vidange des colonnes pour travaux privatifs.

4. GRAND-PIN :

Il y a des étiquettes de boîtes aux lettres et interphones à mettre à jour.

5. BELLEVUE :

Une infiltration chez Mme CAROZZI a été signalée : suite à ses investigations la société SUD EST ÉTANCHÉITÉ nous a communiqué un devis de réfection complète. Nous avons lancé une mise en concurrence.

Un courrier sera déposé dans la boîte aux lettres du propriétaire de la moto qui fait beaucoup de bruit le matin.

Problème de réception de la chaîne KTO.

6. OLYMPIA :

Le plombier est intervenu pour la réparation dans le garage voisin de celui de M. et Mme WOLKOWITSCH.

Nous avons reçu un devis pour la reprise de l'encadrement de la porte d'accès au local VO, pour un montant de : 935,00 €.

Commander un paillason neuf auprès de la société de ménage.

Fournir une clef du tableau d'affichage à Mme WOLKOWITSCH.

7. DIVERS :

- Suite à la réception du rapport de la société *QUALICONSULT* et des rapports annuels de la société *AAM* en charge de l'entretien des portes de garage, nous préparons un comparatif des points notés. Mme OLIVARI adressera le rapport de *QUALICONSULT* au conseil syndical.
- Envisager une consultation pour la rénovation des allées d'accès aux entrées des bâtiments (réfection du dallage) pour une présentation à la prochaine AG.

- Demander des devis pour la réalisation d'une dalle au niveau du sous-sol du bâtiment HERMITAGE.
- Faire un rappel sur les règles pour les nouveaux propriétaires : changement des radiateurs par ENGIE, changements des fenêtres, climatiseurs sur loggias, etc.

8. **POINT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ** – éclairage extérieur:

Un éclairage provisoire a été mis en place sur les trois entrées en attente des rampes LED définitives, dont l'installation est attendue dans la première quinzaine de novembre.

Vérification du compteur EDF demandé à ENEDIS.

La prochaine visite aura lieu le jeudi 18 octobre à 10 h 00